

Le Référendum

Lisez l'article sur le Référendum et répondez aux questions suivantes **en utilisant vos propres mots pour montrer votre compréhension:**

<https://www.myfrenchblog.com/post/le-referendum>



1. Qu'est-ce que c'est un référendum ?

Un référendum permet aux citoyens de donner leur opinion en répondant par « oui » ou par « non » à une question politique.

2. Quels types de référendums existe-t-il en France ?

Il existe le référendum législatif, constitutionnel, local et d'initiative partagée.

3. Cite un aspect positif et un aspect négatif du référendum?

Il est un outil de démocratie directe, mais il ne permet aucune délibération.



1. Sous la V^e République, combien de référendums la France compte-t-elle ?

La France compte 10 référendums.

2. De quand date le premier référendum ?

Le premier référendum date de 1958.

3. Cite un exemple où un même référendum a été organisé plusieurs fois.

Le référendum sur l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie a eu lieu 4 fois.

4. Écris la question qui aurait pu être posée par référendum aux citoyens français en 2000 ?

« Approuvez-vous la réduction du mandat de 7 à 5 ans ? »

5. En quelle année le référendum a-t-il été utilisé pour la dernière fois en France ?

Le dernier référendum était en 2005.

6. Quel type de référendum les Français voudraient-ils et pourquoi ?

Les Français voudraient disposer du référendum d'initiative citoyenne car il permettrait de soumettre une révision de la Constitution.

7. Que promettait Marine Le Pen lors de ses campagnes présidentielles ?

Ados, droit de vote et engagement politique

En 2016, elle promettait un référendum « Frexit » et en 2022, elle promettait le RIC.



1. Que sait-on de l'utilisation du référendum au Luxembourg ?

Le Luxembourg a utilisé le référendum 4 fois. La dernière fois était en 2015 et on a demandé aux citoyens leurs avis sur l'abaissement de l'âge du vote et le droit de vote pour les étrangers. Les Luxembourgeois n'étaient pas favorables.

2. Que sait-on de l'utilisation du référendum en Belgique ?

En Belgique le référendum n'a jamais été utilisé car la Constitution ne le prévoit pas. La seule procédure de démocratie directe qui a eu lieu était une consultation populaire en 1950, mais elle n'a pas porté ses fruits.

3. Que sait-on de l'utilisation du référendum en Suisse ?

En Suisse le référendum est utilisé régulièrement. Les Suisses ont accès au référendum obligatoire, facultatif et même à l'initiative citoyenne. Cependant, l'initiative citoyenne ne mène que très rarement à un référendum obligatoire.

4. Que sait-on de l'utilisation du référendum au Québec ?

Au Québec, le référendum a été utilisé 3 fois. La première fois était en 1919 et demandait aux Québécois leur avis sur la vente d'alcool. Les deux autres référendums ont eu lieu en 1980 et 1995 et portaient sur l'indépendance du Québec. Les votes étaient très partagés.